



Association de protection du site de MARCEVOL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

En 2011, l'association regroupe 224 adhérents (246 en 2010, 226 en 2009, 214 en 2008). 48 personnes ont adhéré pour la première fois en 2011 (69 en 2010, 39 en 2009). 110 adhérents habitent dans le département.

Nous avons à plusieurs reprises écrit aux adhérents des années précédentes pour qu'ils n'oublient pas de réadhérer à l'association.

L'année 2011 a bien commencé puisque nous sommes passés à l'émission très écoutée de France Inter : "Carnet de campagnes" le 18 janvier.

Le conseil d'administration s'est réuni en janvier, en juin et en novembre. Pour vous informer en détail de la vie de l'association, nous avons adressé aux adhérents une lettre en mars et en juillet ainsi que les documents d'information pour la journée du 28 mai "Marcevol dans le cadre", pour la journée de rencontre "pour une reconquête paysagère" organisée en partenariat avec la Fondation du prieuré de Marcevol le 10 septembre, et pour la journée de débroussaillage du 1^{er} octobre.

Nous avons également réalisé une carte de vœux avec les photos des magnifiques épouvantails de mai 2010.

À l'assemblée générale de janvier 2010, nous avons défini le thème principal de la journée de mai : proposer des ateliers artistiques de création à partir des paysages de Marcevol. Sans reprendre dans le détail tous les moments forts de cette journée que nous vous avons relatés dans la lettre aux adhérents de juillet, il faut souligner l'imagination et le talent de l'équipe de préparation, la qualité et la diversité des ateliers, la présence joyeuse du groupe de musiciens et le plaisir manifeste de la centaine de personnes qui ont participé.

À l'occasion de cette journée, nous avons revu notre sauterelle protégée, la magicienne dentelée *Saga pedo*, retrouvé l'*Inula helenioides*, plante elle aussi protégée, et observé pour la première fois le lézard *Psammotromus algirus* à protéger mondialement.

Michel Latte a poursuivi son travail de création à Marcevol en habillant "l'arbre de mai".

Le 10 septembre, l'association a été très présente dans les débats et ateliers de la journée organisée avec la Fondation du prieuré. Nous avons pu intervenir pour présenter largement l'association et ses objectifs, faire profiter l'atelier de lecture de paysages de notre connaissance du terrain, rencontrer les représentants de la Foncière Terre de liens et de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

La journée de débroussaillage du 1^{er} octobre s'est elle aussi déroulée sous le soleil. Nous n'étions qu'une trentaine, mais nous avons réussi à rouvrir l'ancien chemin de Marcevol à Llossanes et une coupette entre les chênes verts qui relie la route au GR36. L'apéritif en musique a été bienvenu.

Les médias locaux nous restent fidèles : *Radio-Arrels* qui annonce chaque action par une interview, *L'Indépendant*, *La Semaine du Roussillon*, *Le Travailleur catalan*, *France bleu Roussillon* auxquels nous transmettons affiches et communiqués. Le Conseil général diffuse également nos informations sur ses réseaux.

À la dernière assemblée générale, nous avons décidé de demander une subvention au Conseil général pour le soutien de nos actions, en particulier pour la journée de mai. Après une incertitude qui a duré jusqu'au mois de décembre, mille euros nous ont été accordés cette année encore.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons essayé, mais en vain, d'avoir des nouvelles plus précises des difficultés financières de la société EASSDA. Nous avons continué à consulter régulièrement le registre des demandes de permis de construire de la commune, le registre des délibérations municipales et les matrices cadastrales pour surveiller les agissements éventuels de la société EASSDA qui ne s'est plus manifestée depuis fin 2008.

Nous avons poursuivi nos échanges réguliers avec la Fondation du prieuré pour réfléchir aux perspectives de gestion globale du site, pour anticiper le rachat éventuel des terrains à la société et la cession par le SIMM des parcelles dont il est encore propriétaire.

Nous avons amorcé avec un adhérent de l'association des démarches qui permettraient de lui racheter 5 petites parcelles (total 1ha 74a 60ca) dont il est propriétaire sur le territoire du hameau, à proximité de parcelles achetées par la société EASSDA. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. La dépense totale pour l'association serait de 1 900€.

Nous avons complété très régulièrement le site internet de l'association en y ajoutant des photos, des textes, des annonces. Il ne se passe pas un jour sans qu'il soit consulté par plusieurs visiteurs. <http://affinitiz.net/space/marcevol>. En mai, nous avons également mis à jour la fiche "Repères" qui relate les aventures de Marcevol depuis les années 1990 et celles de l'association depuis 2004.

Nous avons commencé à réfléchir à notre journée de mai 2012. Nous avons pensé à un travail de prospection naturaliste pour mieux connaître la biodiversité présente sur le site, qui mêlerait travail scientifique de spécialistes et journée festive de sensibilisation aux méthodes d'exploration et aux découvertes sur le terrain. La date du dimanche de Pentecôte a été retenue pour permettre à des personnes venant de loin de disposer d'un long week-end. Nous mettrons également ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.



Association de protection du site de MARCEVOL

RAPPORT MORAL 2011

Il n'est pas possible de proposer à l'assemblée générale ce rapport moral sans évoquer en tout en premier lieu Jérôme Gasztowtt qui nous a quittés. Habitant de Marcevol depuis le début des années 1970, sa disparition laisse un vide immense. Nous allons continuer à porter avec vigueur les valeurs qui l'animaient.

Nous dépassons largement chaque année le nombre de 200 adhérents mais nous avons du mal, malgré nos démarches de relance, à fidéliser les "anciens". Heureusement, à chaque journée d'animation, de nouvelles personnes viennent nous rejoindre et adhèrent à leur tour. Le bouche à oreille joue aussi pour rallier de nouveaux adhérents de proximité.

Plus nous créons d'événements sur le terrain et plus l'absurdité du projet immobilier-golfique de la société EASSDA devient évidente. Combien sont-ils ceux qui y croient encore ?

La journée de mai en est un bon exemple. L'idée était de mettre en avant Marcevol et ses paysages comme source d'inspiration. L'occupation préhistorique du site, avec les roches gravées et le dolmen du mas Llossanes, a été évoquée par l'atelier de peintures rupestres. Des cadres de toutes tailles ont mis en valeur des points particuliers du paysage. Les autres ateliers ont permis de créer de nouveaux liens, les musiciens ont accompagné et valorisé toutes les réalisations au long de la journée. Michel Latte, avec son "arbre de mai" a poursuivi son "atelier nomade expérimental".

Démarches artistiques mais aussi vigilance naturaliste. L'association, à travers un large éventail de compétences, veille sur le territoire et dès qu'un insecte ou une plante protégés sont repérés, nous les déclarons auprès des associations œuvrant à la protection de la biodiversité aux niveaux local et régional.

Les participants aux journées de débroussaillage d'octobre continuent d'agir concrètement sur le terrain avec un attachement tout particulier à l'ouverture et à l'entretien des chemins.

Notre participation à la journée annuelle de la Fondation du prieuré sur le thème cette année de la "reconquête paysagère" a été très active. L'engagement fort de l'association depuis 2004 dans la lutte contre le projet de la société a été reconnu, tout comme son travail pour la construction d'un projet alternatif. L'une des principales réflexions dont l'association peut tirer profit et qui s'est dégagée de cette journée concerne la nécessité de définir le territoire sur lequel il est important de bâtir un projet de développement cohérent. Jusqu'à présent, l'association s'est surtout contentée de chercher à défendre le site contre les agissements de la société propriétaire dans les limites géographiques du projet immobilier-golfique. Envisager l'avenir des terres et des paysages à partir d'intérêts et d'objectifs communs à des acteurs déjà présents ou porteurs de projets nous ouvre des espaces d'expérimentation plus larges que ceux auxquels nous nous étions restreints. Cette journée a également permis de tisser des liens intéressants avec de nombreuses personnes impliquées

localement et nationalement sur les questions agricoles et foncières.

Un article de *L'Indépendant*, après cette manifestation, confirme la difficulté des journalistes mais aussi des adhérents de l'association et des acteurs locaux à différencier la Fondation du prieuré de Marcevol de notre association de protection du site. Cette confusion est difficile à lever et nous devons veiller à conserver notre autonomie tout en renforçant ce partenariat.

Depuis plusieurs années, l'association tient des cartes très précises sur la réalité foncière du hameau. La société EASSDA et son directeur sont propriétaires de 150 ha. Le SIMV de la Desix, après avoir vendu une partie de son capital foncier à la société, est encore propriétaire de 170 ha. Nous demandons à ce que ces terrains soient mis à disposition de projets pertinents.

L'association n'a pas vocation à être propriétaire, mais nous avons évoqué à plusieurs reprises l'intérêt qu'il pourrait y avoir à disposer d'un petit terrain au cœur du "territoire golfique" pour disposer de moyens de blocage en cas de procédure de demande d'aménagement (accessibilité au terrain, droit au désenclavement...) ou pour mener des animations et expérimentations. Grâce à un adhérent de l'association, cette opportunité se présente aujourd'hui et devra faire l'objet d'un débat à la prochaine assemblée générale.

Les finances de l'association restent saines et la subvention que nous avons demandée au Conseil général pour nous aider à financer notre animation de mai a été acceptée à hauteur de 1000 €. La formule : cotisation d'un montant modeste et complétement par un don pour ceux qui le peuvent nous a permis, cette année encore, de ne pas avoir à renoncer à des initiatives pour des raisons financières.

Grâce à l'investissement sans faille des membres du conseil d'administration et d'adhérents de l'association, nous essayons de ne rien oublier : rigueur administrative (fichier adhérents, gestion financière), vigilance sur les faits et gestes de la société et sur le foncier, enrichissement régulier de notre site internet, multiplication des contacts, diffusion d'informations et documents de communication, préparation soignée de nos animations, entretien des chemins... Nous tissons ainsi un réseau qui pourra s'avérer très utile au moindre réveil de la société immobilière.

Le conseil d'administration de l'association, élu pour deux ans, ne sera pas renouvelé cette année au cours de l'assemblée générale. Par contre nous avons reçu la démission de Marie-Françoise Baracetti, partie vivre à l'étranger et nous soumettrons à l'AG la candidature de Véronique Rollot, qui se propose pour la remplacer. Au cours de cette assemblée, nous pourrions choisir les priorités pour l'année prochaine, étudier l'opportunité d'acquérir un terrain et préparer le programme de mai : de nombreuses propositions existent déjà sur le thème de la biodiversité.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion assez tôt pour l'année 2012 : ainsi nous pourrions mieux évaluer notre budget de l'année